



ALSH Godewaersvelde

Décembre 2025

Du lundi 22 décembre au mercredi 24 décembre 2025



Les centres de loisirs auront lieu uniquement les trois premiers jours de la première semaine des vacances scolaires de décembre.

Type d'accueil	Horaires
Garderie	7h30 à 8h50
Accueil de loisirs	9h à 12h00
Pause méridienne	12h00 à 14h
Accueil de loisirs	14h à 17h30
Garderie	17h35 à 18h30

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront **exclusivement** à la mairie aux heures de permanences :

- Mercredi 3 décembre 2025 de 14h00 à 17h30
- Samedi 6 décembre 2025 de 09h00 à 12h00

Documents à fournir :

- ☐ fiche d'inscription dûment complétée recto-verso
- ☐ fiche sanitaire (si non remplie sur le portail)
- ☐ Attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre enfant (si non fournie sur le portail.)
- ☐ indiquer le montant de votre coefficient familial sur la fiche d'inscription.

Les animateurs accueilleront les enfants à **l'école Jacques Prévert** de 9h à 12h et de 14h à 17h30 avec possibilité de restauration à la cantine.

Les heures de garderies se feront à **l'école Jacques Prévert** de 7h30 à 9h00 et de 17h35 à 18h30.

TARIFS FORFAIT SEMAINE (3 jours):

Quotient familial*	Godewaersvelde et extérieurs scolarisés à Godewaersvelde	
	Tarif semaine par après-midi	Tarif semaine par journée complète**
0-500	8,40 €	13,80 €
501-800	9,00 €	14,40 €
801-1000	9,90 €	16,80 €
1001-1400	10,80 €	19,20 €
1401 et +	11,70 €	20,40 €
	Extérieurs non scolarisés à la Godewaersvelde	
	+ 6 €	+ 15 €

*la tranche 5 sera appliquée aux familles ne souhaitant pas fournir leurs ressources

** le prix de la cantine n'est pas compris dans cette tarification

Pour le 2e enfants d'une même famille

- -10% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

A partir du 3e enfant d'une même famille

- -20% sur le montant correspondant au quotient familial seront appliqués

Les paiements ne se font pas à l'inscription, une facture vous sera envoyée ultérieurement. Toutefois nous autorisons les paiements par chèques ANCV aux noms des parents.

RESTAURATION :

Le service de restauration fonctionne de 12h à 13h30. Les repas sont confectionnés et livrés par Lys-Restauration. Tout repas commandé est dû. Le prix d'un repas est fixé à :

- 3,35€ pour un enfant Godewaersveldois
- 3,95€ pour un enfant extérieur à la commune

GARDERIE :

Un service garderie est proposé le matin de 7h30 à 8h50 et le soir de 17h35 à 18h30. L'enfant est pris en charge à l'accueil de loisirs par un animateur. Chaque demi-heure entamée sera due. Le tarif de la tranche 5 sera appliqué aux familles ne souhaitant pas fournir leur quotient familial.

Tarification Garderie :

Tranches	Quotients familiaux	1 enfant d'une même famille	2 enfants d'une même famille	3 enfants et + d'une même famille
1	0-500	0,84 €	0,76 €	0,70 €
2	501-800	0,86 €	0,80 €	0,72 €
3	801-1000	0,90 €	0,82 €	0,76 €
4	1001-1400	0,92 €	0,86 €	0,78 €
5	1401 et +	0,96 €	0,88 €	0,82 €

Informations aux parents :



Cinéma avec Cinélique, le **Mardi 23 décembre** à 14H30 à la salle des fêtes : "Mission Père Noël" de Ricard Cussó et Damjan Mitrevski.



Spectacle jeune public avec Doriane Frémaux, le **Mercredi 24 décembre** à 14H30 à la salle des fêtes : "La forêt des malices" .

L'adjointe,
N. CAREMELLE

Le Maire,
A. VERMEULEN